



Canadian Pork Council
Conseil canadien du porc

Appel à l'action Remédier aux lacunes d'Agri-stabilité

Contexte : Les producteurs agricoles de tout le pays réclament depuis longtemps que des mesures soient prises pour remédier aux lacunes du programme Agri-stabilité. Après des années de compressions budgétaires par les gouvernements de toutes les orientations politiques, les paiements versés en vertu de ce programme n'offrent habituellement que « trop peu trop tard » aux producteurs.

Les probabilités que les producteurs aient besoin de ces paiements n'ont jamais été aussi élevées. La COVID-19 a eu des effets désastreux sur l'économie mondiale, aggravant la volatilité des marchés et les risques auxquels font face les producteurs. Les prix ont chuté, les coûts ont grimpé, et de plus en plus de producteurs envisagent de quitter l'industrie.

Les ministres FTP de l'Agriculture vont se rencontrer à la fin novembre et envisagent d'apporter des modifications à Agri-stabilité. Après des années d'inaction, les ministres peuvent finalement remédier à l'inefficacité d'Agri-stabilité.

Remédier aux lacunes d'Agri-stabilité : Le CCP appuie deux changements qui aideraient les producteurs agricoles à obtenir d'Agri-stabilité le soutien dont ils ont besoin. Les gouvernements pourraient régler les problèmes de ce programme en adoptant l'une des deux mesures suivantes :

- hausser le seuil de déclenchement du programme à 85 %.
- hausser le taux d'indemnisation à 85 %.

Chacune des deux possibilités comporte des avantages et des désavantages, mais les deux offriraient un soutien additionnel aux producteurs agricoles lorsque leur marge baisse de manière importante.

Le CCP soutient également une augmentation des plafonds de paiements, lesquels sont actuellement trop bas et n'ont pas suivi le rythme de l'inflation.

Sans une hausse du seuil de déclenchement ou du taux d'indemnisation ainsi qu'une augmentation des plafonds, Agri-stabilité continuera d'être inefficace puisqu'il n'offrira pas aux producteurs l'aide dont ils ont besoin.

Selon certaines sources, les gouvernements seraient réticents à apporter ces changements et envisageraient uniquement d'éliminer le facteur limitant la marge de référence (LMR). Cette modification n'aiderait pas les éleveurs de porcs et le fait de ne changer que cette mesure ne suffit pas à remédier à l'inefficacité de ce programme. Le CCP s'opposera au retrait de LMR si seule cette modification est apportée à Agri-stabilité.

Appel à l'action

Les gouvernements doivent entendre directement les producteurs.

Le Conseil canadien du porc écrit aux politiciens fédéraux, y compris au premier ministre, à la vice-première ministre, à la ministre de l'Agriculture et à des députés et réclame qu'on remédie aux problèmes associés à ce programme.

On demande aux organisations provinciales d'éleveurs de porcs d'écrire aussi à leur premier ministre provincial ainsi qu'à leur ministre de l'Agriculture.

Interventions demandées aux producteurs :

1. Communiquer par téléphone ou courriel avec les membres locaux de la législature (députés provinciaux, MAN, etc.). On ne pourra remédier aux lacunes d'Agri-stabilité que si les gouvernements provinciaux appuient les changements.
2. Communiquer par téléphone ou courriel avec le député fédéral.
3. Envoyer un courriel au premier ministre, à la vice-première ministre et à la ministre de l'Agriculture pour leur demander de remédier aux lacunes d'Agri-stabilité. Un exemple de courriel et les adresses courriel sont donnés ci-dessous.
4. Se manifester sur les réseaux sociaux jusqu'à la fin novembre pour demander aux ministres de l'Agriculture de « #réglerAgri-stabilité ».

Messages-clés

On demande aux producteurs et aux organisations de producteurs d'inclure les messages suivants dans leurs communications avec les politiciens.

1. Les gouvernements doivent faire plus pour protéger les exploitations agricoles, la sécurité alimentaire et l'économie rurale qui ont toutes été mises à risque par la COVID-19 en raison d'une hausse de la volatilité des marchés et des risques auxquels les producteurs agricoles font face.
2. Les ministres de l'Agriculture doivent remédier aux lacunes d'Agri-stabilité lorsqu'ils vont se réunir à la fin novembre, en haussant le seuil de déclenchement ou le taux d'indemnisation et en augmentant les plafonds de paiement.
3. Le retrait à lui seul de la limitation de la marge de référence n'apporte rien aux éleveurs de porcs et ne remédie pas aux lacunes d'Agri-stabilité.

Se rappeler que les messages sont plus efficaces quand ils sont personnalisés. Les éleveurs sont donc invités à parler de l'impact de la COVID-19 sur leur entreprise, y compris les retards de mises en marché, la hausse des coûts, les bas prix, etc.

Exemple de courriel :

À : pm@pm.gc.ca, chrystia.freeland@canada.ca, Marie-Claude.Bibeau@parl.gc.ca

Objet : Remédier aux lacunes d'Agri-stabilité

Monsieur le premier ministre, Mesdames et Messieurs les Ministres,

Je travaille très fort chaque jour à produire du porc qui nourrit les familles canadiennes et contribue à notre prospérité. Les 7000 éleveurs de porcs de tout le pays sont au début d'une chaîne de valeur qui ajoute 23,8 milliards \$ à notre économie et génère plus de 100 000 emplois. Notre secteur exporte par ailleurs pour quatre milliards de dollars de produits de porc canadiens vers une centaine de pays.

Nous sommes habitués à faire face aux risques. Le climat, les marchés et la santé des animaux ne sont que quelques-uns des risques à surmonter chaque jour. Cependant, au cours des trois dernières années, il est devenu plus difficile de les gérer. La COVID-19 a aggravé une situation qui était déjà déplorable, obligeant certains agriculteurs à abandonner la production d'aliments.

Ce dont j'ai besoin pour rester en affaires c'est d'un filet de sécurité qui est accessible lorsque mon entreprise subit des pertes importantes. Je sais qu'Agri-stabilité est supposé répondre à ce besoin, mais en réalité il n'apporte que trop peu trop tard.

C'est pour ces raisons que les ministres de l'Agriculture doivent remédier aux lacunes du programme lorsqu'ils vont se réunir à la fin novembre. Il est impératif qu'ils acceptent, dans le cadre de cette réunion, soit de hausser le seuil de déclenchement, soit le taux d'indemnisation et qu'ils augmentent les plafonds.

La modification d'Agri-stabilité m'aidera à affronter les risques sur lesquels je n'ai aucun pouvoir d'intervention. Cela contribuera aussi à protéger les dizaines de milliers d'emplois bien rémunérés qui dépendent des producteurs agricoles et soutiendra la collectivité rurale où je vis tout en confirmant que les familles canadiennes peuvent encore compter sur des aliments abordables et de qualité produits au Canada.